

**MOUVEMENT INTERDEPARTEMENTAL
Rentrée scolaire 2023**

Renseignements relatifs à la situation d'un candidat à la majoration de barème
au titre du handicap

1/ L'annexe est à transmettre pour le **mercredi 14 décembre 2022 délai de rigueur**

Par **voie électronique exclusivement** sur les deux adresses suivantes :

permutations-dsden94@ac-creteil.fr
ce.sema-permutations@ac-creteil.fr

2/ **Les pièces justificatives** sont à adresser **UNIQUEMENT** :

par voie postale et sous pli cacheté avec la mention « ***confidentiel, secret médical*** » à :

Rectorat de Créteil
Service Médical Académique – SEMA
Permutations 1^{er} degré
4 rue Georges Enesco
94000 CRETEIL

3/ Les documents sont à **scanner uniquement en recto**.
Aucune photographie n'est autorisée

LE CANDIDAT

Nom d'usage suivi, le cas échéant,
du nom patronymique - Prénom :

Né(e) le / / // // // // // // à :

Situation de famille :

Adresse personnelle

Affectation actuelle :

PERSONNE POUR LAQUELLE LA BONIFICATION EST DEMANDEE :

- L'intéressé(e)
- Le conjoint
- Un enfant à charge
- Candidat ayant demandé la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)
- Conjoint (marié ou partenaire de PACS) handicapé

Enfant(s) handicapé(s)

Nom et prénom, suivis de la date de naissance

Enfant / / / / / / / /

Enfant(s) non handicapé(s) présentant une pathologie nécessitant des soins spécifiques

Nom et prénom, suivis de la date de naissance

Enfant / / / / / / / /

NB : Les pièces justificatives **sont à transmettre directement :**

par voie électronique à : ***ce.sema-permutations@ac-creteil.fr***

ou

par voie postale et sous pli cacheté à :

Rectorat de Créteil
Service Médical Académique – SEMA
Permutations 1^{er} degré
4 rue Georges Enesco
94000 CRETEIL

CERTIFIE EXACT : à _____ le _____

Signature suivie du nom du candidat

Éléments du dossier :

- :
- Pour la qualité de travailleur handicapé : l'attestation justifiant de l'obligation d'emploi, pièce attestant que l'agent ou son conjoint entre dans le champ du bénéfice de l'obligation d'emploi doit être transmise aux deux adresses suivantes :

permutations-dsden94@ac-creteil.fr
ce.sema-permutations@ac-creteil.fr

- Les certificats médicaux détaillés, précisant la pathologie exacte pour laquelle la priorité médicale est demandée, le traitement suivi, tous les justificatifs attestant que la mutation sollicitée améliorera les conditions de vie de la personne handicapée doivent être envoyés **exclusivement** :

par voie postale et sous pli cacheté, avec la mention

« confidentiel, secret médical » à :

Rectorat de Créteil
Service Médical Académique – SEMA
Permutations 1^{er} degré
4 rue Georges Enesco
94000 CRETEIL

- S'agissant d'un enfant souffrant d'une maladie grave, toutes les pièces relatives au suivi médical notamment en milieu hospitalier spécialisé sont à transmettre **exclusivement** :

par voie postale et sous pli cacheté, avec la mention

« confidentiel, secret médical » à :

Rectorat de Créteil
Service Médical Académique – SEMA
Permutations 1^{er} degré
4 rue Georges Enesco
94000 CRETEIL

Avis de Madame la directrice académique des services de l'éducation nationale du Val-de-Marne

le